Décembre 2023



AU REVOIR Président!

Cette fois-ci c'est la bonne. Après un suspense haletant depuis maintenant plus d'un an et des annonces (volontaires ?) à chaque fois remises en cause nous touchons enfin au but.

Son altesse royale quitte enfin le navire, pardon, le train-train de l'ET.

Il faut dire que son CV élogieux plaidait pour sa cause.

(pour rappel : Cadre supérieur, grande expérience en ferroviaire. Expert en dialogue social de qualité. Sens du partage. Non rancunier. Très ouvert et proche de ses agents. Absolument pas têtu. Expert pour les notations sans provocation. Très grand respect du timing des réunions en moins de 2h. Star de son magazine d'établissement.

Recherche un poste en vue de son épanouissement professionnel.

N'hésitez pas à nous faire passer vos offres de poste.).



C'est avec une grande joie qu'un grand nombre de collaborateurs a accueilli cette information, comme une libération, une fin en soi, un aboutissement... que dire, une délivrance !!! Par contre, ce qui est étonnant, c'est que rien n'a « fuité » sur sa nouvelle destination, laissant perplexes nombre d'observateurs, mais surtout dans la stupeur, voire dans l'horreur, nombre d'autres effrayés seulement à l'idée de le récupérer. Il se murmure qu'à l'instant T, il n'y aurait aucune destination concrétisée. De l'aveu même de l'intéressé, même s'il part, il ne sera pas bien loin. Quoiqu'il en soit pratiquement tout le monde accueille avec bienveillance cette excellente nouvelle, allant même jusqu'à fêter copieusement l'évènement. Il parait même que le groupe GPRAT aurait accepté une dérogation spéciale en ce sens....

Mais CHUUUUTTTTT !!!

Affaissement des voies BSM

Suite aux intempéries, la ligne de Bourg Saint Maurice est fermée depuis le 15 novembre. Elle doit être ouverte au trafic voyageurs à partir du 15 décembre.



BAROUD D'HONNEUR :

quand « peut » devient « doit »

C'est avec une grande surprise que nous avons découvert dans la dernière version de la TT00911, <u>une note métier sécurité</u> datée du 27 novembre 2023 concernant la prise de parole. Dans un premier temps, on ne voit pas pourquoi la prise de parole figure dans une note métier sécurité, ensuite on se rend compte que la direction tente de nous faire croire que nous sommes obligés de faire une annonce et va même jusqu'à dire que le conducteur DOIT en faire une.

Pour ce faire elle s'appuie uniquement sur une un intitulé (Information en situation normale) repris en préambule dans l'article D 23.02 du référentiel métier et qui englobe toutes les activités et différents matériels dont les EAS. Mais chose étonnante, et ce n'est pas anodin, la direction évite de reprendre ce qui est réellement prévu dans cet article dans son point 2 (le conducteur circule en mode d'exploitation avec agent d'accompagnement chargé du service train). Celui-ci est clair :

Sur ligne à signalisation de cabine, en situation normale et en dehors d'une séquence d'arrêt ou de ralentissement, le conducteur <u>PEUT</u> effectuer une prise de parole pour transmettre aux voyageurs une information prescrite par l'activité concernée.

Elle transforme donc le « peut » en « doit ».

On voit bien, et c'est très clair qu'il n'y a rien qui nous oblige à le faire. Pourtant lors de la réunion ILE, le DET confirme que nous devons nous exécuter dès l'instant où la demande vient de l'activité. SUD-Rail a donc rappelé son opposition car d'une part il n'est pas fait mention d'une obligation dans nos référentiels métier (« peut » et non « doit ») mais surtout que si comme le précise le DET c'est soi-disant une volonté de l'activité, comment expliquer alors que cette note n'est présente que sur notre établissement et notre axe? En effet, si c'était bien la demande de l'activité, celle-ci serait faite à l'ensemble des conducteurs de TGV et pas uniquement sur un seul ET ou Axe. Comme à chaque fois, notre DET tente arbitrairement de nous imposer des directives, en arguant que c'est une demande émanent du national, quitte encore une fois à détourner la réglementation. N'ayant pas réussi à obliger les agents à s'y soumettre même en leur retirant une grosse partie de leur prime, il tente un dernier coup de bluff. Pas de chance pour lui, la ficèle est trop grosse et surtout on reconnait maintenant très facilement sa façon d'agir. On sait tous que c'était son cheval de bataille préféré. Il tente donc un dernier baroud d'honneur... Allez bon vent ...



Jours Joker

Pour palier le mécontentement des agents sur le traitement des CA, la direction a eu une idée de génie (apparemment copiée sur le modèle Ouigo): Les jours Joker! Chaque année, nous aurons 2 jours par agents, prioritaires et traités très rapidement. Le DET a pris pour exemple une demande de CA pour assister à un mariage: vous posez vos 2 jours Joker et on vous dit rapidement si c'est possible, sachant que vous êtes prioritaire. Forcément nous avons gratté un peu, et abordé certaines périodes tendues comme les vacances scolaires, les fêtes de fin d'année... C'est à ce moment que le rideau est tombé, ces jours ne sont utilisables en gros que sur les périodes de moindre besoin, en dehors des vacances, des protocoles... Du coup si vous avez besoin de jours un mardi ou un jeudi, quand personne n'en veut vous pouvez poser des congés prioritaires. Par contre, n'oubliez pas de prévenir votre famille et vos amis d'organiser leur mariage en avril ou en novembre, vous aurez plus de chance d'être présent!!!



Paris-Milan

La direction a décidé de faire rouler des TGV entre Paris et Milan à partir du 10 janvier (9249/9248). Il aura fallu plus d'un trimestre pour prendre une décision !!! Comme la ligne ne sera pas ouverte avant fin 2024, il est prévu de faire circuler des trains entre Paris et St Jean de Maurienne, ensuite les voyageurs prendront un bus jusqu'à Oulx, puis un train jusqu'à Milan. Temps de trajet entre 8h30 et 9h00. Les rames circulant en Italie seront rapatriées via Vintimille une fois par semaine pour faire l'entretien.

Dans un premier temps, les ADC de CR vont assurer les trains SVI entre Paris et St Jean de Maurienne. Ensuite, au 25 mars ils n'assureront plus que Paris à Chambéry pour finir en beauté au SA2027 où SNCF ne fera plus rien !!!!

Enfin pas tout à fait... Si un aléa survient et que la rame n'est pas autorisée pour l'Italie, la SNCF devra acheminer les voyageurs jusqu'à St Jean de Maurienne (ou Modane quand la ligne aura réouverte). Comme prévu, SNCF sera la variable d'ajustement et les lauriers seront pour SVI.

Par contre, aucune compensation à date n'est prévue pour palier la perte de charge pour les agents concernés. SUD-Rail a rappelé à plusieurs reprises que ce choix subi aura des conséquences fortes sur les UP concernées.....

JFC Evaluation de niveau 2

Soit disant pour se mettre en conformité avec les demandes de la direction de la traction et afin de s'assurer de la bonne compréhension et de l'acquisition concrète des sujets abordés en JFC, les conducteurs devront passer un test individuel sur les sujets abordés lors de cette journée.

Au départ, une évaluation était faite sans pour autant que le conducteur soit jugé. Et ben cela va changer !!!!

La formation ne sera pas validée par le formateur immédiatement, mais seulement après avoir pris connaissance des réponses quelques jours après. Si les réponses sont au niveau attendu, le formateur validera la formation, si les réponses ne sont pas au niveau attendu, des actions de reprise individuelle seront planifiées avec les agents concernés (Est-ce qu'un agent qui ne répond pas bien peut atteindre les 4 JFC par an ???). Pour autant, durant ce laps de temps, cela n'a pas d'impact sur l'habilitation du conducteur qui continue à être utilisé normalement.

SUD-Rail est opposé à cette évaluation, elle démontre un manque de confiance de la direction envers les formateurs et des évaluations ont déjà lieu lors des accompagnements par nos DPX pour valider l'acquisition des sujets abordés en JFC.

Temps alloués RS vs PC

Dès la mise en place de SCORE et l'apparition des RS dans nos roulements, nous avons alerté la direction sur l'impossibilité de gérer aussi finement les tâches à effectuer avec les changements de matériel, les fiches PC non remplies... Au final, après un service et quelques retards, ce sont les responsables du projet SCORE au national qui ont pris la décision de mettre le temps alloué d'une PC sur les RS. Du coup, même s'il est prévu en roulement de faire une RS et qu'au final on doit faire une PC, on a le temps de la faire (c'est marrant, c'était exactement notre argument de départ). L'ET ne voulant pas perdre la face et admettre que nous avions (encore) raison, prétexte un problème de logiciel qui ne sait pas gérer les temps de RS, alors que c'est ce que nous avons sur le service actuel...

Lieux de Coupure et RHR

A force de faire remonter les problèmes, que se soit via vos BS, ou via vos représentants SUD-Rail, nous avons obtenu quelques avancées :

- MHV : Le local de coupure va être équipé d'un lecteur de Carmillon pour en sécuriser l'accès et empêcher d'autres services d'occuper les places disponibles. Le mobilier sera changé si besoin.
- NV : La décision a été prise de ne plus utiliser l'hôtel « The Originals City » de Nevers, mais un délai de 3 mois est nécessaire pour rompre le contrat. En attendant, l'établissement a donné son accord pour que les agents soient délogés à l'Ibis et faire du no show sur l'ancien hôtel. Nous avons fait remarqué que dans la pratique, si les agents ne venaient pas se plaindre, ils n'étaient pas délogés. Nous demandons que la demande soit faite en amont pour éviter du travail au GM, et le risque de conflit avec les agents énervés de devoir prendre leur RHR dans de mauvaises conditions.
- **BAL**: la direction de l'ET va se rendre sur place pour chercher comment améliorer les conditions de repos dans ce local. Elle prend enfin conscience du problème. Elle étudie la possibilité de récupérer le local du DPX qui est accessible par la cuisine. Nous verrons les retours prochainement.
- PCS: L'appel d'offres concernant le changement de la climatisation doit être signé fin décembre.
- LYD : Le local de coupure définitif doit être mis en service fin mars 2024
- LE: Les chambres donnant côté rue sont trop bruyantes, la direction doit se renseigner sur d'éventuels travaux d'insonorisation. En attendant nous demandons à ce que les ADC soient logés en priorité côté opposé à la rue.

Vos Représentants SUD-Rail sur l'ET TGV SE :

Sébastien Michon: 06 98 11 01 19

Frederik Mallet : 06 11 15 34 63

Laurent Dufournaud: 06 23 60 24 87

Remi Castanet: 06 95 35 61 22

Gautier Peyre : 06 23 19 80 90

Pour vos questions à nous faire remonter :

Email: sud.tgv.axe.se@gmail.com

Refrouvez nous sur: F SUD ET TGV SE

